

Licence Professionnelle

Direction des services d'hébergement en hôtellerie internationale



Formation dispensée à Paris
Lycée Guillaume Tirel

237 boulevard Raspail – 75014 Paris

• Nathalie Montargot :
Responsable de la formation
nathalie.montargot@u-cergy.fr



CFA SACEF

Standard : 01 78 09 88 51

Fax : 01 53 21 01 49

• Jean-Loup Fichter : Président de l'ADESA
• Françoise Fièvre - Deboudt : Directrice

Vous êtes étudiant, titulaire d'un diplôme de niveau BAC+2

- BTS Responsable d'hébergement, hôtellerie restauration
- BTS ou DUT tertiaire
- L2 Langues étrangères, géographie, aménagement du territoire



Votre profil

- Vous avez l'esprit de service
- Vous possédez le sens des relations humaines
- Vous êtes dynamique, autonome et adaptable



Vos motivations

- Suivre une formation professionnelle en hébergement dans un environnement d'hôtellerie internationale
- Participer au management des équipes opérationnelles
- Appréhender les cultures internationales, pratiquer professionnellement les langues étrangères
- Réaliser une mission à l'international



Votre projet de carrière

Devenir

- Un cadre compétent et expert des métiers de l'hébergement à l'international
- Un manager d'équipes et de projets
- Un collaborateur impliqué dans les politiques de l'entreprise

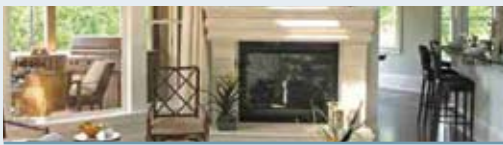
Vos missions

- Animer, diriger des équipes de réception ou des autres services d'hébergement
- Contrôler la qualité des services
- Suivre et optimiser l'activité quotidienne des services d'hébergement
- Mettre en œuvre des politiques d'accueil adaptés aux différents segments de clientèle
- Optimiser la vente des chambres à la réception
- Fidéliser la clientèle nationale et internationale



Vos futures entreprises

Des entreprises hôtelières aux standards internationaux de tous les niveaux de gamme, intégrées à un groupe ou une chaîne hôtelière renommée



Votre parcours de formation

Les enseignements, dont une partie dispensée en anglais

- **Conception et mise en œuvre des processus de services d'hébergement**
Définition et choix des politiques d'accueil et offres de service, des systèmes d'information, mise en œuvre des modalités d'accueil, de service et de maintenance du produit chambre, des pratiques de fidélisation de la clientèle, analyse et prévision des ventes
- **Ingénierie du produit hôtelier**
Conception du produit chambre, détermination et adaptation des aménagements, équipements technologiques des espaces d'accueil et de travail
- **Méthodes et pratiques managériales appliquées à l'hébergement**
Gestion budgétaire et analyse financière, techniques de management et gestion des ressources humaines appliquées à l'hébergement, contrôle de la qualité de service

- **Commercialisation de l'entreprise hôtelière**
Connaissance des produits hôteliers, de la concurrence et des niches, mercatique hôtelière appliquée, techniques de commercialisation, gestion de la relation clientèle
- **Environnement international de l'hôtellerie**
Géographie touristique et économique appliquée : connaissance des marchés, des destinations, connaissance des clientèles, stratégie de chaînes ou de groupes
- **Langues étrangères appliquées à l'hébergement : anglais, préparation au TOEIC, LV2 espagnol, allemand, italien...**
- **Projet tuteuré**
- **Mission à l'international de 4 semaines**



Immersion professionnelle

- Les lieux d'apprentissage : Paris et Ile de France dans des unités hôtelières à développement international



Site de formation

À Paris dans les locaux du Lycée hôtelier Guillaume Tirel, 237 boulevard Raspail, 75014 Paris



Le contrat d'apprentissage

Salarié(e) en entreprise

- C'est un contrat à durée déterminée.
- Contrat de travail avec une période d'essai de 2 mois.
- Durée du travail : 35 heures par semaine sauf accords particuliers.
- L'apprenti est embauché par un employeur : il est salarié.
- Il doit obéir aux règles en vigueur dans l'entreprise mais il est protégé par le droit du travail.
- Deux lieux : la coopération est étroite entre l'entreprise dans laquelle vous êtes salarié et le centre de formation dont vous dépendez.
- L'objectif de l'apprentissage est de vous apporter une formation complète : il s'agit d'un double enseignement : théorique et pratique.
- Le travail est accompagné par un maître d'apprentissage désigné par l'entreprise et répondant à des critères de qualification.
- Le salaire est fixé en fonction de l'année de formation et de l'âge de l'apprenti (voir tableau). Il est exonéré de charges sociales et de l'impôt sur le revenu.

Son salaire brut = salaire net.

Tableau des rémunérations	18 à 20 ans	21 ans et plus
2 ^e année	49 % du SMIC ou SMC	61 % du SMIC ou SMC

Étudiant(e) à l'IUFM / Université de Cergy-Pontoise

- Il/elle reçoit un enseignement de 650 heures de cours dispensées avec un rythme d'alternance.
- La formation en cours est comptabilisée dans le temps de travail et rémunérée par l'entreprise, la présence en cours est donc sous la responsabilité de l'entreprise.

Les étapes de votre inscription

Contactez la conseillère professionnelle du CFA :
a.xabrame@cfasacef.fr

ou la responsable de la formation :
nathalie.montargot@u-cergy.fr

Sélection des candidatures sur dossier et entretien

Le CFA et l'IUFM / Université de Cergy-Pontoise

Créé en 1993, le **CFA SACEF** s'appuie sur les équipes d'enseignants de ses écoles partenaires et sur une équipe de conseillers professionnels qui encadrent l'apprenti et l'accompagnent sur la voie du diplôme et de son insertion professionnelle.

L'ADESA - Association pour le Développement par les Entreprises franciliennes de Sections d'Apprentissage - est une association Loi 1901.

Elle regroupe les entreprises partenaires du CFA SACEF et a pour objet de faciliter l'accès au dispositif de l'apprentissage des entreprises ou groupements d'entreprises qui souhaitent : recruter des apprentis, adapter des cursus de formation à leurs besoins de recrutement, créer des sections d'apprentis en s'appuyant sur des moyens de formation existants, et agir en faveur de l'apprentissage.

CFA SACEF, c'est aussi une association de **650 entreprises**.

Au sein du CFA SACEF les formations en apprentissage vont du Bac à Bac +8 (Doctorat).

Le CFA propose 1 Bac professionnel, 9 BTS, 1DUT, 7 Licence, 5 Master, 1 Doctorat, ESC Lille, INSEEC, ESME (Diplôme d'ingénieurs)

Aujourd'hui le CFA SACEF offre les formations suivantes : un BAC Professionnel commerce, 7 BTS, 2 diplômes d'écoles de commerce, des diplômes universitaires (Université de Saint-Denis, Université de Cergy-Pontoise, Université de Poitiers), 1 diplôme d'ingénieur, ainsi que deux titres homologués en partenariat avec l'AFPA.

L'**IUFM de l'académie de Versailles** est une école interne de l'Université de Cergy-Pontoise qui a pour mission la préparation d'environ 4 000 étudiants à 29 concours de recrutement de futurs enseignants des écoles, des collèges et des lycées généraux, techniques et professionnels et à la formation initiale de plus de 2 220 lauréats de ces concours.

L'**université de Cergy-Pontoise** avec laquelle le CFA SACEF a une coopération de 4 ans sur des programmes d'apprentissage propose **154 formations** regroupées par domaines : droit, économie-gestion, lettres, langues, sciences humaines et sociales, sciences et technologies.

Ateliers de travail, TRE (Techniques de recherche d'emploi),

Séminaires organisés par le CFA SACEF pour la recherche du contrat d'apprentissage par le biais des présentations des CV aux entreprises partenaires.

Suivi personnalisé des futurs apprentis par un conseiller professionnel.

Début des cours : septembre - Fin des cours : octobre de l'année suivante, soit 14 mois de formation

Vos contacts : IUFM • Nathalie Montargot - responsable de la formation : nathalie.montargot@u-cergy.fr

Régine Davroux - responsable pédagogique : regine.davroux@u-cergy.fr • Nicole Lanza - secrétaire pédagogique : nicole.lanza@u-cergy.fr

CFA • Angéline Xabrame : a.xabrame@cfasacef.fr